

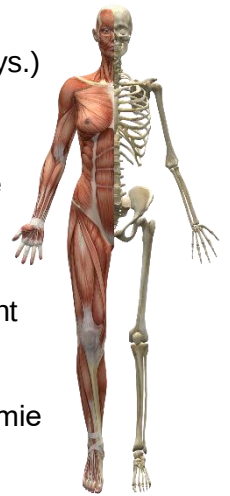
Bonification de l'offre de service de la DSMREU en milieu hospitalier

TRP | Physiothérapeute

Le thérapeute en réadaptation physique (TRP) ou technologue en physiothérapie (T. phys.) est un professionnel membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Ce professionnel de la santé intervient lorsque la condition de l'utilisateur a déjà été évaluée par le médecin ou le physiothérapeute.

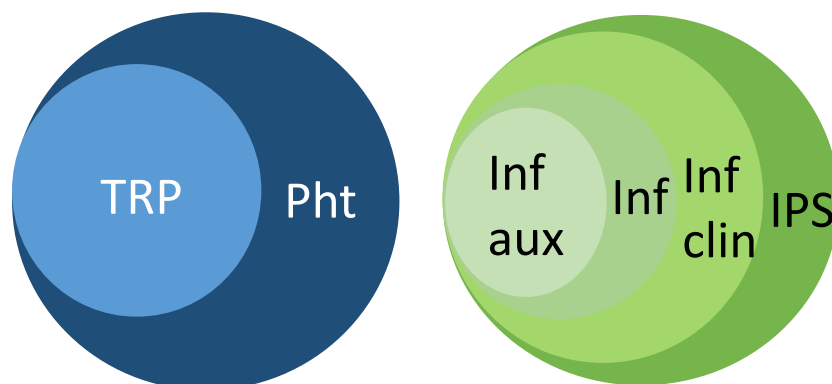
- Il peut participer à la collecte de données.
- Il contribue à l'élaboration du plan de traitement en physiothérapie (dépendamment du diagnostic de l'utilisateur).
- Il applique les modalités prévues au plan de traitement en physiothérapie.
- Il peut traiter des usagers avec des problèmes orthopédiques, en perte d'autonomie fonctionnelle, avec des troubles d'équilibre ou des problèmes de douleur.



« Comme pour le physiothérapeute, le TRP a pour principal objectif de permettre aux usagers de retrouver le plus rapidement possible ses capacités physiques et son autonomie fonctionnelle. »

Le TRP a une formation collégiale et le physiothérapeute une formation de niveau universitaire. Le physiothérapeute peut effectuer l'ensemble des activités réservées au TRP, alors que le TRP peut effectuer une partie des activités réservées au physiothérapeute seulement.

On peut comparer la collaboration entre le physiothérapeute et le TRP à celle présente dans le domaine des soins infirmiers, entre l'infirmière auxiliaire, l'infirmière, l'infirmière clinicienne et l'infirmière praticienne spécialisée. En effet, chacun de ces titres d'emploi détient une formation différente, un niveau de responsabilité distinct et des activités réservées.



Types de clientèles suivies par le TRP en milieu hospitalier

- Selon les catégories d'interventions et après obtention des préalables :
 - Prise en charge autonome d'usagers pour le maintien de l'autonomie suite à un repérage lors des réunions interdisciplinaires
 - Prise en charge directe des usagers (requêtes en physiothérapie)
- Suivis d'usagers suite à l'évaluation par le physiothérapeute (ex. : NSA)
- Suivis conjoints en collaboration avec le physiothérapeute

Rôles et responsabilités du TRP en milieu hospitalier

- Assurer la prise en charge et le suivi de ses usagers
- Orienter ses interventions pour favoriser autonomie fonctionnelle de l'utilisateur
- Rôle de formateur et d'agent multiplicateur (ex.: PDSB)

Avantages de l'intégration progressive des TRP en milieu hospitalier

BONIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LES USAGERS

- Réduction du délai de prise en charge et des suivis en physiothérapie
- Augmentation de la fréquence des interventions
- Réduction des risques de chutes et prévention des complications liées à l'alitement (ex. : plaies, phlébites, constipation et pneumonie)
- Prévention de la perte d'autonomie
- Retour au milieu de vie naturel favorisé
- Impact positif sur la durée moyenne de séjour
 - Conditionnel aux autres facteurs influençant la durée moyenne de séjour (DMS)
- Meilleure qualité de vie durant le séjour hospitalier
- Meilleur respect des principes de l'approche adaptée à la personne âgée (AAPA)

À retenir

- L'ajout de TRP apporte une expertise complémentaire à l'équipe interdisciplinaire
- Le TRP est un professionnel membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.
- Le TRP collabore étroitement avec le physiothérapeute.
- L'ajout de TRP permettra un service plus adapté à la clientèle.
- Aucun changement n'est apporté à la requête en physiothérapie.
- L'ajout de ce titre d'emploi se fait en fonction de la disponibilité de la main-d'œuvre.